

149681

1  
Catégorie du bien au sens  
de l'annexe du décret n°93-124  
du 29 janvier 1993

15

2  
Dénomination du bien

Ouvrage en ivoire

3  
Titre ou thème

Valve de miroir "La chevauchée des amants"

4  
Auteur(s), atelier,  
école ou attribution

Paris (désigné comme de)

5  
Date(s)

Vers 1320-1330

6  
Dimensions du bien

H 10,2 x L 10 cm

Dimensions du support

7  
Matériau(x) et technique(s)

Ivoire

8  
Mentions particulières



10  
Date de délivrance

09/09/2013

11  
Date d'expiration  
ou durée de validité

PERMANENT

12  
Autorité  
Signature et cachet

Le certificat atteste que le bien n'est pas  
considéré comme un trésor national au sens  
de l'article L. 111-1 du code du patrimoine.  
Il ne garantit ni la valeur, ni l'authenticité  
du bien, ni la légitimité du titre de propriété  
de son détenteur.

9  
Liste jointe  
(obligatoire pour les collections)

Qui  
 Non

*Ce document ne garantit ni la valeur,  
ni l'authenticité du bien, ni la légitimité  
du titre de propriété de son détenteur*

**Pour le ministre de la culture et de la communication,**  
le directeur général des musées de France,  
Philippe SAUNIER, chef de bureau de l'inventaire  
des collections et de la circulation des biens culturels